



# Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE MICHAUDVILLE

Doût 2019

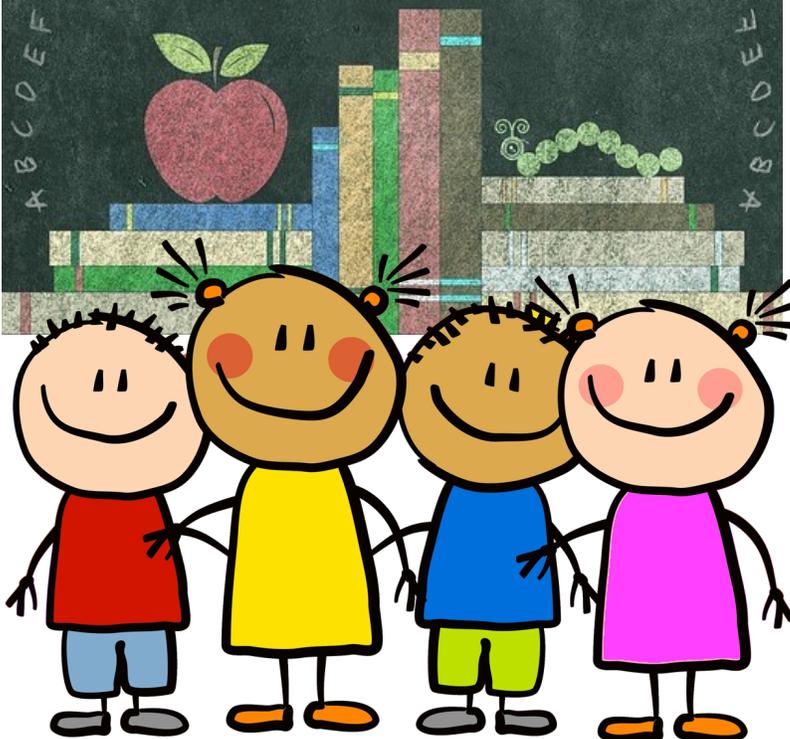


À la une !

**Bonne rentrée  
scolaire !**

**Le bureau municipal sera  
fermé le 2 septembre  
pour la fête du Travail**

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis public	6
Info-Municipale	7
Chronique de l'inspecteur	9
O.T.J. St-Bernard	10
Bibliothèque	12
La famille nous tient à cœur	13
Ciné-famille et ciné-club	14
FADOQ	15
Info-MADA	16
Fabrique	17
Bermishow	18
Corporation aquatique maskoutaine	20
Chronique horticole	21
Régie des déchets	22
La MRC vous informe	24
Transport collectif et adapté	25
La Sûreté du Québec vous informe	26
Hydro Québec	27
Nos annonceurs	28
Services à la communauté	34



# Calendrier Août - Septembre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 10h: Messe à St-Bernard	12	13 8h30-16h30: Bibliothèque	14 	15 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	16 	17 Tournoi de balle-molle
18 Tournoi de balle-molle 	19	20 8h30-16h30: Bibliothèque	21 	22 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	23	24
25	26 Premier versement des taxes scolaires (CSSH)	27 8h30-16h30: Bibliothèque	28 	29 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	30	31
1	2 Bureau municipal fermé 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	3 8h30-16h30: Bibliothèque 20h: Séance du conseil	4 Comptoir familial ouvert en après-midi (église) 	5 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	6 19h: Ciné-famille 	7 19h30: Ciné-club <b>Collecte des RDD</b> 8 h 30 à 16 h 30 Stade L.-P.-Gaucher à Saint-Hyacinthe 
8 10h: Messe à St-Bernard et la Criée (église) 	9 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) Période dépôt des candidatures (conseiller no 2)	10 8h30-16h30: Bibliothèque	11 	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 19h30: Soirée de danse en ligne (église) 	14 <b>Collecte des RDD</b> 7h30 à 11h au Centre communautaire St-Jude 12h: Course de boîtes à savon (route Amyot)
15 Cinquième versement des taxes municipales 	16 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	17 8h30-16h30: Bibliothèque	18 	19 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	20 9h00-16h30: Bureau municipal ouvert pour la dernière journée de dépôt des candidatures (conseiller no 2)	21 10h30: Accueil des nouveaux résidents 



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 août 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil : M. Mario Jussaume, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Était absente la conseillère, Mme Marie Eve Leduc. Les membres présents formaient le quorum.

#### Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 juillet 2019 ont été déposés au conseil.

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de ratifier les dépenses additionnelles pour le remplacement des ponceaux du 4<sup>e</sup> rang et du 5<sup>e</sup> rang.

#### État des résultats au 31 juillet 2019

##### REVENUS

Dépôts	37 616,96 \$
Déboursement subvention ponceau rang Fleury	86 181,00 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	684,38 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>124 482,34 \$</b>

##### DÉPENSES

Déboursés	( 83 732,40 \$)
Salaires	( 12 814,84 \$)
Assurance collective	( 837,64 \$)
Frais de caisse	( 35,00 \$)
<b>Total des dépenses</b>	<b>( 97 419,88 \$)</b>

#### État des comptes au 31 juillet 2019

Solde au compte fonds d'administration	135 024,72 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	480 489,29 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 853,47 \$
<b>Grand total</b>	<b>696 372,48 \$</b>

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de juillet 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'août 2019 tel que soumis pour un montant total de 96 814,86 \$ ;

#### Activité d'accueil des nouveaux résidents

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transmettre une lettre d'invitation personnalisée à tous

les nouveaux résidents, de faire l'achat des produits nécessaires à l'activité d'accueil des nouveaux résidents qui aura lieu le samedi 21 septembre ;

DE REMETTRE un panier-cadeau de produits locaux d'une valeur approximative de 25 \$ aux nouveaux arrivants présents à l'activité tel que décrit dans le Plan d'action de la Politique de la famille.

#### Entente intermunicipale en matière de prévention incendie sur le territoire de la MRC des Maskoutains

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'informer la MRC des Maskoutains de son intention de renouveler son adhésion à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie sur le territoire de la MRC des Maskoutains et de connaître les coûts et les modalités ; et

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

#### Adoption du règlement numéro 2019-02 concernant les distances séparatrices en concordance avec le schéma d'aménagement révisé (SAR)

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2019-02 amendement le règlement de zonage numéro 2017-02 afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en concordance au schéma d'aménagement révisé (Règlement 18-523 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains).

#### Offre de service – Formation Sécurité civile – Regroupement municipal

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme *Prudent* afin de réaliser une formation en sécurité civile à l'automne 2019 pour un montant avant taxes de 1 916,67 \$.



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**  
**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)**  
*Séance ordinaire du lundi 5 août 2019*

**Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution de contrats – Modification de la personne désignée**

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de modifier les annexes de la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution de contrats* et d'y inscrire le nom de Mme Émilie Petitclerc.

**Vacances de l'inspecteur en bâtiment – Ajout d'une personne désignée**

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir les services de Madame Caroline Beaucage de la firme Gestim pour l'application des règlements de la municipalité et la signature des permis.

**Avis d'élection – Vacance au poste de conseillère no 2 – Démission de Mme Marie Ève Leduc**

ATTENDU que le mandat du conseillère numéro 2, Mme Marie Ève Leduc, a pris fin le 10 juillet 2019 à 15 h 16, date de la remise de sa lettre de démission à la directrice générale ;

ATTENDU que ce 5 août 2019, un avis de vacance du poste de conseiller numéro 2 est déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité à la présente séance du conseil ;

ATTENDU que la vacance au poste de conseiller numéro 2 a été constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale ;

ATTENDU que le poste de conseiller numéro 2 doit être comblé par une élection partielle ;

La directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance au poste de conseiller numéro 2 de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, et avise également le conseil qu'elle a fixé, conformément à l'article 339 de cette même loi, la date du scrutin au 20 octobre 2019.

**Demande de dérogation mineure – 381 rue Lamoureux**

Sur la proposition d'Isabelle Hébert  
Appuyée par Guy Robert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 381 rue Lamoureux qui consiste à permettre l'ajout d'une remise de 10'x14' (13 mètres carrés), selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

**Nettoyage d'un fossé de chemin – Rang Fleury**

Sur la proposition de Mario Jussaume  
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'organiser une rencontre d'information avec les propriétaires des lots concernés afin de les informer de la problématique et des coûts qu'ils auront à déboursier pour les travaux de nettoyage du fossé de chemin visé.

**Achat de caméras de sécurité – Pavillon des Loisirs**

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'acquisition et l'installation de six (6) caméras de sécurité et d'un enregistreur auprès de Systèmes Eagle Digi Eye Inc. au coût de 2 726,10 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans la soumission no 13223 ; et

De transférer du surplus accumulé non affecté le montant de cette dépense.

**Demande de don – Fondation Maison l'Alcôve**

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet  
Appuyée par Emmanuelle Bagg  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de donner un montant de 50 \$ à la Fondation Maison l'Alcôve.



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**  
**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)**  
*Séance ordinaire du lundi 5 août 2019*

**Demande d'appui – Maintien d'un service de garde dans la Municipalité de Saint-Simon**

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

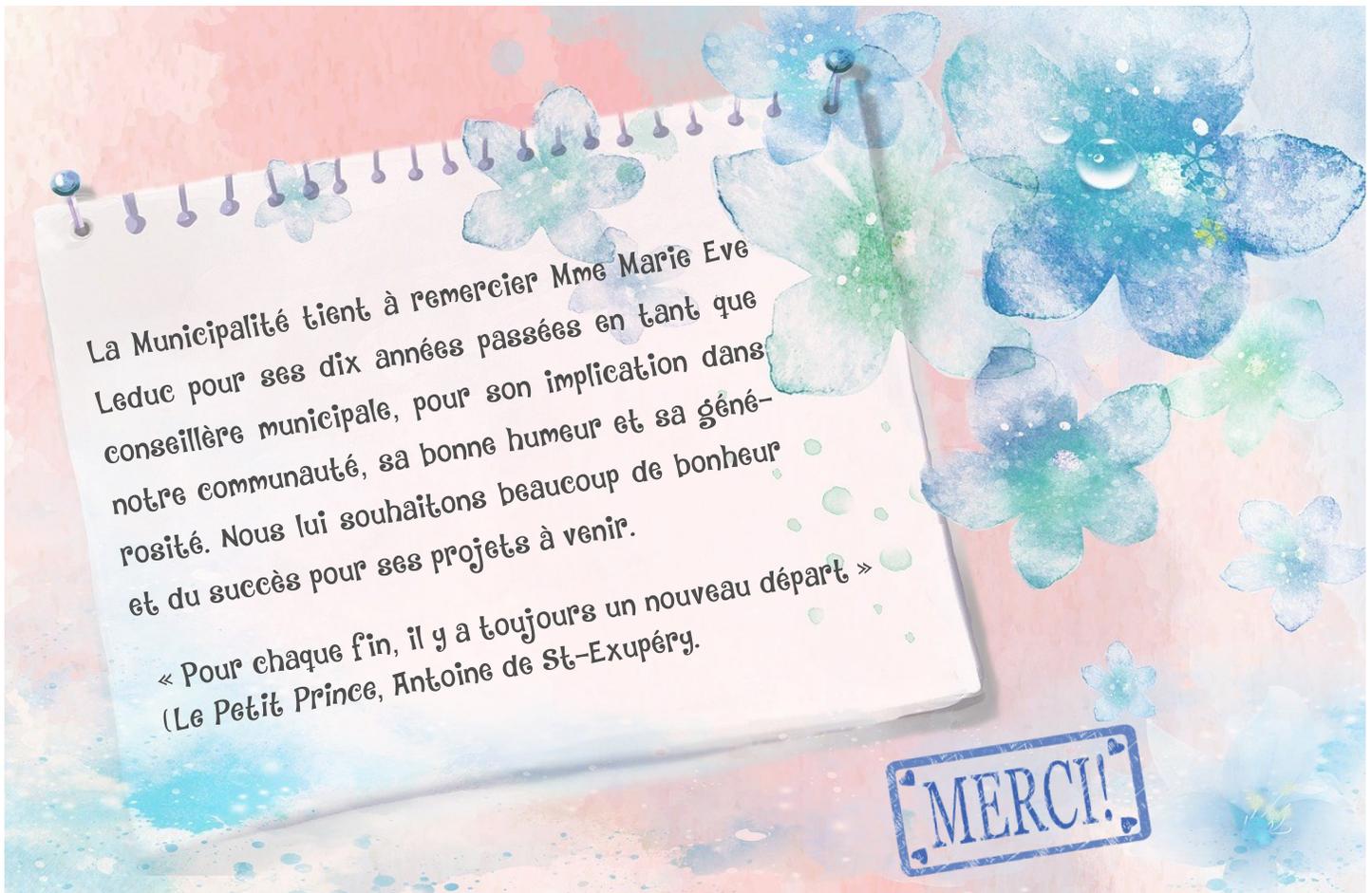
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'appuyer la Municipalité de Saint-Simon pour le maintien d'un service de garde pouvant accueillir 34 enfants.

DE TRANSMETTRE la présente résolution à monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Famille ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Simon.

**Émilie Petitclerc**

**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux incluant la liste des comptes à payer est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://www.saintbernarddemichaudville.qc.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.**





# AVIS PUBLIC

## Avis public d'élection

Municipalité  
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Scrutin du  
2019 10 20  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Municipalité

par ÉMILIE PETITCLERC, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : CONSEILLER NO 2

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2019 09 09 au 2019 09 20  
année mois jour année mois jour

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>mardi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
	De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

**À NOTER - Le vendredi 2019 09 20 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**  
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2019 10 20  
année mois jour

**de 10 h  
à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2019 10 13  
année mois jour

**de 12 h  
à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Sylvie Chaput

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : \_\_\_\_\_

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection  
Adresse : 390, RUE PRINCIPALE  
ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE  
450 792-3190  
Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ind. rég. Numéro de téléphone

**Signature**

Donné à SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE, le

2019 08 08  
année mois jour

Emilie Petitclerc  
Président d'élection

# Info municipale

## Fermeture du bureau municipal le 2 septembre 2019



Le bureau municipal sera **fermé le lundi 2 septembre** en raison de la fête du Travail.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 3 septembre à 20 h à la Salle du Conseil (390, rue Principale). Bienvenue à tous et à toutes !

## Prochain versement de taxes : 15 septembre



Le dimanche 15 septembre 2019 est la date limite pour le cinquième versement des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D) ou au bureau municipal (chèque ou argent comptant seulement). Pour tout renseignement concernant votre compte, adressez-vous au bureau municipal, au numéro de téléphone suivant : 450-792-3190 option 2.

N'oubliez pas que le bureau municipal est fermé les vendredis.

Prenez aussi note que les taxes scolaires sont payables à la Commission scolaire de St-Hyacinthe (CSSH) et non à la Municipalité. Pour des questions sur vos taxes scolaires, contactez la CSSH au 450-773-8401.

## Ne jetez pas vos déchets dans la nature



Des amoncellements de déchets ont été retrouvés sur le territoire de notre municipalité. En plus de souiller le paysage et de nuire à l'image de notre région, l'abandon de déchets dans la nature, qu'ils soient enterrés ou non, pollue le sol et l'eau. Cela représente une menace pour les espèces animales et végétales.

Par le biais de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre à ses citoyens les moyens de se débarrasser de ses déchets de toutes sortes : collecte à trois voies, gros rebuts, collecte de résidus domestiques dangereux, écocentres et différents points de dépôt pour le recyclage. S'il s'agit de meubles ou d'objets pouvant encore être utilisés, n'hésitez pas à rejoindre des organismes communautaires, comme le comptoir familial de St-Bernard ou le Centre d'entraide maskoutain, pour donner une deuxième vie à ces objets.

La nature et les voies publiques ne sont pas des dépotoirs. Tout abandon de déchets dans la nature est considéré comme « nuisance », un acte qui contrevient entre autres au règlement G-200 et qui peut entraîner des amendes d'au moins 100 \$.

Vous trouverez des renseignements sur les écocentres à la page 22 de ce journal.

Consultez le site web de la Régie pour plus de détails sur ses services : [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec).

La prochaine collecte de gros rebuts aura lieu le 25 septembre. Prenez aussi note que des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) auront lieu à Saint-Hyacinthe le 7 septembre et au Centre communautaire de Saint-Jude le samedi 14 septembre de 7 h 30 à 11 h.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage de déchets, contactez l'inspecteur municipal au 450-230-3494.



## Nouveaux propriétaires et taxes municipales

Vous êtes nouvellement propriétaires, recevrez-vous un compte de taxes à votre nom de la part de la Municipalité ? La réponse est non. Le relevé de taxe est envoyé une fois par année à chaque propriétaire. Normalement, lorsque vous signez votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informe des montants de taxes à payer et des échéances pour l'année en cours. Si tel n'est pas le cas, veuillez communiquer avec la Municipalité au 450 792-3190 poste 2 pour obtenir le montant de taxes à payer, et ceci, afin d'éviter que des intérêts s'accumulent.

N'oubliez pas que les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. C'est pourquoi, si des soldes de taxes demeurent impayés, vous en serez responsables en tant que propriétaires.

## Licences pour chiens



Si vous êtes propriétaires d'un chien à Saint-Bernard-de-Michaudville, vous devez obligatoirement vous procurer une licence auprès de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD). Le coût des licences est de 20\$ par licence. Les licences doivent être renouvelées à chaque année.

Pour vous procurer une licence ou pour signaler un problème avec un animal (plainte, errant, perte,...), communiquez avec la SPAD au numéro de téléphone suivant : 1-855-472-5700. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de demande sur le site web [www.spadrummond.com](http://www.spadrummond.com).

## Accueil des nouveaux résidents

Vous êtes nouvellement arrivé à Saint-Bernard-de-Michaudville ? Propriétaire ou locataire depuis le 1<sup>er</sup> août 2018, votre conseil municipal vous invite à un brunch d'accueil.

**Vous avez jusqu'au 9 septembre pour nous confirmer votre présence.**

Date: Samedi 21 septembre à 10h30

Lieu: Sacristie de l'église de Saint-Bernard (406, rue Principale)

Sous forme de déjeuner continental (croissants, muffins, fruits, etc.)



Vous pourrez rencontrer les membres du conseil ainsi que des membres d'organismes locaux.

Les participants recevront un panier de produits locaux d'une valeur de 25 \$.



Information et inscription: 450 792-3190 #1 ou  
[otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)

Au plaisir de vous rencontrer !



# Chronique de l'inspecteur

## Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

### Piscine

Avec la chaleur qui bat son plein, il est tentant de s'installer une piscine afin de profiter de la saison estivale. Par contre, n'oubliez pas que plusieurs normes sont à respecter et que oui, un permis est nécessaire AVANT l'implantation de votre piscine.

Plusieurs normes d'implantations existent, mais j'attire pour le moment votre attention sur les enceintes obligatoires :

#### **7.11.6 Exception à l'obligation d'aménager une enceinte**

*Une piscine hors terre dont la hauteur de la paroi est d'au moins 1,2 m en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 m ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès à la piscine s'effectue de l'une ou l'autre des façons suivantes:*

*1° au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement pour empêcher son utilisation par un enfant;*

*2° au moyen d'une échelle ou à partir d'une plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte ayant les caractéristiques prévues aux articles 7.11.4 et 7.11.5;*

*3° à partir d'une terrasse rattachée à la résidence et aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine soit protégée par une enceinte ayant les caractéristiques prévues aux articles 7.11.4 et 7.11.5.*

Un rappel donc pour que vous ayez en mains votre permis avant l'implantation de la piscine.

Bon été à tous!

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment  
Présent au bureau municipal le jeudi de 8 h à 12 h  
Téléphone: 450-792-3190 option 4  
Courriel: [inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)





# O.T.J. St-Bernard



## Tournoi familial de balle-molle 17 et 18 août 2019

**Venez encourager les équipes !**

### SAMEDI

9 h 00: Mixte vs Perreault  
10 h 30: Bourgeois vs Perreault  
12 h 00: Mixte vs Les Bernard  
13 h 30: Les Bernard vs Perreault  
15 h 00: Mixte vs Bourgeois  
16 h 00: Bourgeois vs Les Bernard

### DIMANCHE

10 h 00: Demi finale  
11 h 30: Demi finale  
13 h 30: Finale

**Apportez votre bouteille d'eau  
Remplissage gratuit sur place**



**Cantine sur place !**

---

## Course de boîtes à savon

**Samedi 14 septembre 2019**

**Sur la route Amyot**



**Minimum OBLIGATOIRE de 8 inscriptions avant le 3 septembre 2019**

2 catégories offertes: Junior (10 et plus) et Sénior;

2 inscriptions possibles par bolide;

L'horaire peut varier selon le nombre d'inscriptions ;

En cas de forte pluie, l'évènement sera reconduit au lendemain ;

Les règlements de construction sont disponible sur le site web de la Municipalité.

Inscriptions: Marc-Olivier Bouclin au 450 230-5921 ou  
Georges-Etienne Riopel au 514 269-0930

# SAMEDI, LE 26 OCTOBRE À L'HALLOWEEN ON ROCK AU VILLAGE!

À L'ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

4H30 DE  
SPECTACLE

3 GROUPES  
INVITÉS



MARCI, HOMMAGE  
À OFFENBACH



MARJO



TIME LINE

35\$



18H30 - OUVERTURE DES PORTES  
19H30 - DÉBUT DES SPECTACLES  
BAR ET CANTINE SUR PLACE  
BILLETS PRÉVENTE 35\$ ET À LA PORTE 40\$ S'IL EN RESTE  
ACHETEZ VITE VOS BILLETS, QUANTITÉ LIMITÉE !  
POUR INFO : PAR FACEBOOK À L'HALLOWEEN ON ROCK AU  
VILLAGE OU MÉLANIE BOUCLIN AU 450 792-3827

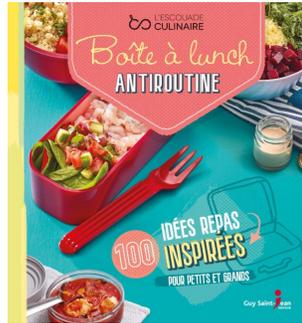
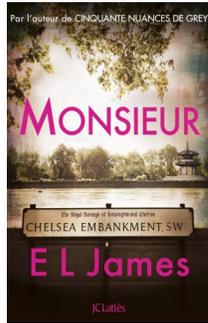


TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE  
POUR CEUX DÉGUISÉS!

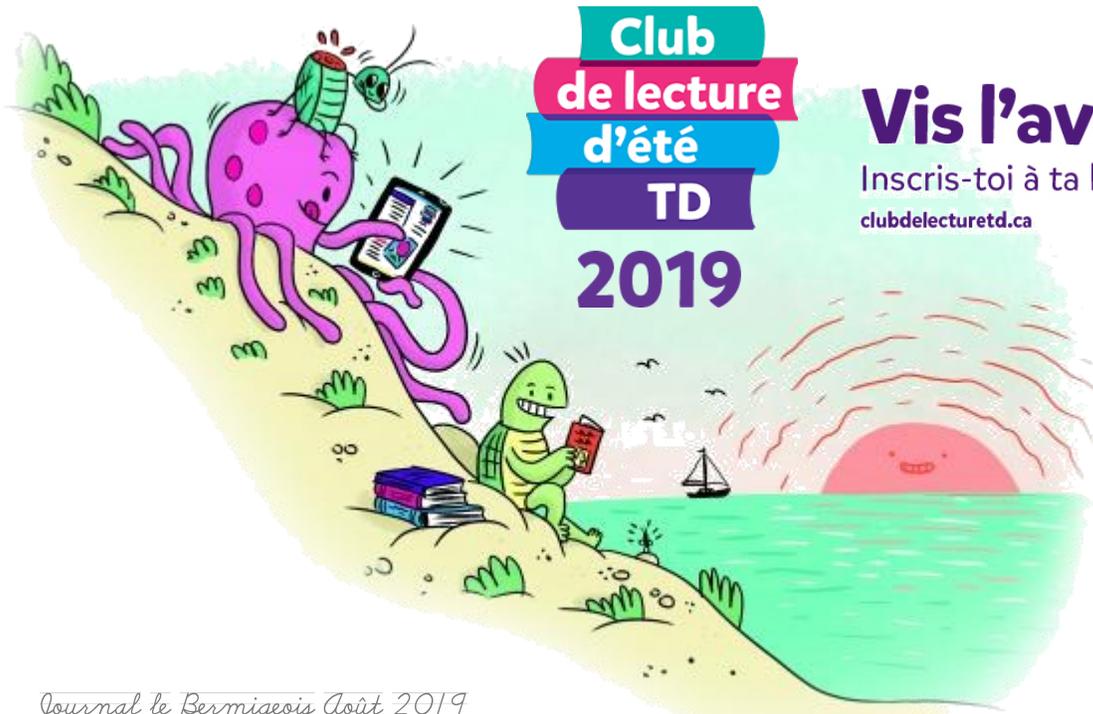
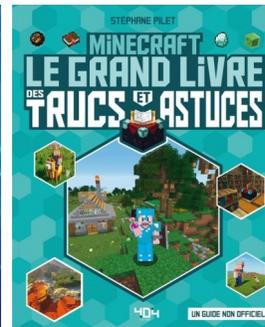


# LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

## ADULTES



## JEUNESSE



**Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2019**

**Vis l'aventure!**

Inscris-toi à ta bibliothèque  
[clubdelecturetd.ca](http://clubdelecturetd.ca)

**À gagner :**

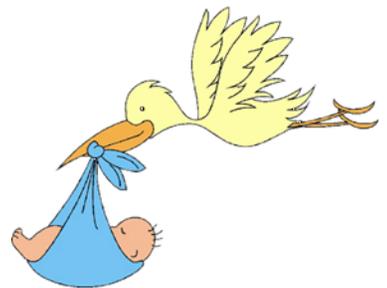


# La famille nous tient à



## Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. Contactez le bureau municipal avant le 1<sup>er</sup> décembre pour vous inscrire.



## Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves. Un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal. Pour information: Geneviève Bureau 450-792-3190 option 1.

## Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



une naissance  
**"LIVRE"**

## Gardiennage

### **Gardiens avertis**

Ariane Palardy, 17 ans ou Marc-Antoine Parlardy, 16 ans

579 443-2050

Médrick Bouclin, 13 ans

450 792-2060

Mahéva Bouclin, 12 ans

450 792-2060

Lysane Ménard, 12 ans

450 954-1280

### **Services de garde en milieu familial**

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois

579 443-2050

Nathalie Piette, responsable

903, rue de l'École

Garderie Les petits Bermichoux

450-792-2086

Mélanie Cordeau, responsable

885, 4<sup>e</sup> Rang

### **CPE Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville**

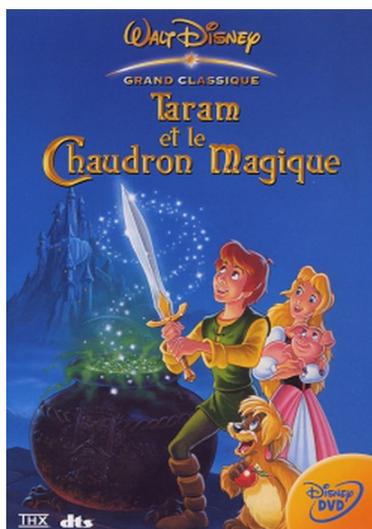
Lucie Boissonneault, responsable

450 792-3360

391, rue Lamoureux

après 17h00





Durée : 82 minutes

Ce film est classé



## Taram et le chaudron magique

Animation—1985

### Résumé

Taram, apprenti sorcier au pays enchanté de Prydain, doit empêcher le Seigneur des Ténèbres d'étendre sa domination maléfique. L'enjeu est le chaudron magique...

### Présentation du film

Vendredi 6 septembre à 19 h à l'église de Saint-Bernard

### Tarification\*

- 1 \$ pour les 6 à 12 ans
- 2 \$ pour les adolescents et les adultes
- 5 \$ pour une famille



\*À l'achat du billet d'entrée vous obtiendrez deux coupons : un coupon pour un breuvage gratuit et l'autre pour un sac de grignotines.



Samedi 7 septembre à 19 h 30 à l'église de St-Bernard

Projection double

### Jumeaux

Séparés à la naissance, d'in vraisemblables jumeaux partent en quête de leur mère qui ne s'attend pas du tout à une telle visite.

### Junior

Un médecin devient « enceint » après avoir pris un médicament expérimental recommandé par son associé.



## Déjeuners du lundi

Les lundis à 8 h à la sacristie  
à partir du 2 septembre.

Gratuit pour les membres,  
2 \$ pour les non-membres.

## Soirée de danse en ligne

Vendredi 13 septembre à 19 h 30 à l'église  
Danse et buffet en fin de soirée pour un coût total de 10 \$  
Informations: Suzanne Perreault 579-443-2010

## Pique-nique estival chez Simone et Robert

Nous étions 114 pour le pique-nique du 4 août  
La nourriture a été succulente et la température très agréable.

## Popote roulante

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 7,25 \$, pour les personnes de 65 ans et plus afin de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).



## Calendrier de septembre

3 sept. : soupe bœuf & coquilles, macaroni au porc, brocoli, tarte aux cerises

4 sept. : soupe aux tomates, salade César au poulet, pain à l'ail gratiné, gâteau allemand

5 sept. : potage aux courges, sandwich au jambon, 2 salades variées, tomates, concombres, œuf, raisins et fromage, carré aux canneberges

6 sept. : crème de maïs, omelette aux légumes, patates pilées, légumes italiens, gâteau renversé aux ananas

9 sept. : soupe poulet & carottes, spaghetti sauce tomate & bœuf, pain, salade du chef, brownies

10 sept. : soupe bœuf & nouilles, riz au poulet, haricots verts, dessert du chef

11 sept. : soupe bœuf & orge, poisson pané, patates pilées, légumes automnaux, tarte fraise & rhubarbe

12 sept. : potage aux légumes, casserole de bœuf & légumes, patates en tranches, carottes au miel

13 sept. : crème de poulet, côtelettes de porc au miel, patates pilées, légumes variés, gâteau renversé aux pêches

16 sept. : crème de tomate, pâté chinois, ketchup aux fruits, gâteau à l'orange

17 sept. : soupe bœuf & étoiles, lasagne toute garnie, courgettes grillées, chiffon aux framboises

18 sept. : crème de brocoli, poulet BBQ, patates grecques, salade de chou, pouding

19 sept. : soupe poulet & orge, ragoût de boulettes, patates pilées, légumes du jour, tartelette au caramel

20 sept. : soupe minestrone, pâté au saumon, chou-fleur, carré Oréo

23 sept. : soupe tomate & riz, pâté au poulet, patates pilées, légumes du chef, carré aux cerises

24 sept. : soupe aux légumineuses, rôti de porc, patates jaunes, carottes & céleri, gâteau aux pommes & amandes

25 sept. : soupe poulet & chou, pain de veau, patates pilées, piments & champignons grillés, biscuits

26 sept. : potage aux carottes, pâté campagnard, haricots jaunes, gâteau à la salade de fruits

27 sept. : soupe bœuf & anneaux, jambon à l'ananas, patates pilées, légumes automnaux, carré graham à la crème

30 sept. : crème de betterave, macaroni au bœuf, pain à l'ail gratiné, dessert du chef

## Les aînés et la fraude financière

(extrait de [www.educaloi.qc.ca/capsules/les-aines-et-la-fraude-financiere](http://www.educaloi.qc.ca/capsules/les-aines-et-la-fraude-financiere))

La fraude financière peut prendre plusieurs formes. Voici quelques exemples:

- Vol d'identité
- Fraude par carte de crédit
- La vente pyramidale et autres concepts similaires
- Fausses loteries
- Organismes de bienfaisance frauduleux: demande de dons pour des organismes de bienfaisance qui n'existent pas

Les gens qui commettent des fraudes financières ciblent leurs victimes potentielles de différentes façons. Ils peuvent utiliser la poste, les fax, les courriels, le téléphone ou des annonces dans le journal. Parfois, ils font aussi du porte à porte. Ils peuvent même aller jusqu'à infiltrer le cercle social d'une personne pour devenir son ami. En effet, plusieurs victimes de fraude financière sont présentées à leur fraudeur par quelqu'un qu'ils connaissent.

### Les gens qui essaient de me vendre des choses par téléphone doivent-ils suivre des règles particulières?

Si vous parlez directement au vendeur au téléphone, celui-ci doit respecter certaines règles. Premièrement, dès le début de l'appel, le vendeur doit vous dire:

- Son nom ainsi que le nom de la compagnie pour laquelle il travaille;
- le but de l'appel;
- quel est le produit ou le service dont il fait la promotion.

Durant l'appel, il doit aussi vous mentionner:

- Le prix du produit ou du service dont il fait la promotion;
- Toutes les restrictions et les conditions qui doivent être remplies avant que le produit ne soit livré.

Un vendeur n'a pas le droit de présenter un produit ou un service de manière fausse ou trompeuse ou en cachant une information importante.

Vous pouvez inscrire votre numéro de téléphone à la *Liste nationale de numéros de télécommunication exclus* si vous désirez réduire le nombre d'appels de télémarketing que vous n'avez pas demandé (1 866 580-3625). Consultez le site [www.opc.gouv.qc.ca](http://www.opc.gouv.qc.ca).

### Que devrais-je savoir sur les gens qui essaient de me vendre des investissements?

Au Québec, les gens ou les sociétés qui vous offrent d'investir votre argent dans des produits comme des actions d'une compagnie ou des fonds communs de placements doivent être enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers, une agence du gouvernement. Pour s'assurer que la personne ou la société est enregistrée, consultez le registre de l'agence en ligne ou appelez le 1 877 525-0337.

De plus, toute personne qui se présente comme un «planificateur financier» doit avoir reçu un diplôme de l'Institut québécois de planification financière et détenir un permis de l'Autorité des marchés financiers ou être autorisé par un ordre professionnel qui a une entente avec l'Autorité des marchés financiers, par exemple l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Pour vérifier si une personne se présente légitimement comme un planificateur financier, vérifiez l'annuaire sur le site web de l'Institut ([www.iqpf.org](http://www.iqpf.org)) ou appelez au 1 800 640-4050.

### Vers qui puis-je me tourner si j'ai été victime de fraude financière?

Vous pouvez contacter la Sûreté du Québec (310-4141) ou le *Centre antifraude du Canada de la GRC* (1 888 495-8501).

Pour des situations qui impliquent des conseillers financiers ou des conseillers en placement, vous pouvez contacter l'*Autorité des marchés financiers* (1 877 525-0337).

Pour les cas liés à un produit ou un service que vous avez acheté, vous pouvez contacter l'*Office de la protection du consommateur* (1 888 672-2556).

Si vos informations personnelles ont été volées, communiquez avec les institutions concernées (votre banque ou votre compagnie de carte de crédit, par exemple) ou les organismes gouvernementaux responsables de l'émission du document en question (permis de conduire, numéro d'assurance sociale, carte d'assurance-maladie, passeport, etc.) pour demander quelles sont les étapes à suivre.

C'est aussi une bonne idée d'expliquer votre situation à Postes Canada pour vous assurer que personne ne reçoive votre courrier à votre place.



# Fabrique

## LA CRIÉE ST-BERNARD

LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019 APRÈS LA MESSE DE 10H00

LES PROFITS SERONT VERSÉS À LA FABRIQUE ST-BERNARD

Nous acceptons les dons tels que :

Légumes (patates, choux, tomates, carottes), œufs, artisanat,  
pâtisserie, conserves, plantes, etc.



Il y aura quelqu'un pour la réception de vos produits à l'église,  
dans la matinée du dimanche 8 septembre dès 9h00.

VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE COLLABORATION  
SERONT GRANDEMENT APPRÉCIÉES.

Jacqueline Gaudette, responsable

450-792-6160



### CLSC des Maskoutains—Point de service Saint-Jude

938, rue du Centre

*Un service près de chez vous, vous y avez pensé ?*

Mercredi de 8 h à 12 h (prise de sang, clinique de soins infirmiers)  
3e mardi du mois: vaccination aux enfants

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 450 768-1200

Télécopieur: 450 792-3374

Souper & spectacle

# Le BermiShow

L E S T A L E N T S D E C H E Z N O U S

**Le Samedi 28 septembre 2019**

dans la salle de l'Église de Saint-Bernard

Dans une formule « souper & spectacle », tout est mis en œuvre afin de vous offrir un spectacle de haut niveau qui mettra en valeur le grand talent des bermigeoises et bermigeois.

Vous pouvez réserver  
votre table d'avance  
en achetant  
tous les billets  
(6 à 8 personnes)  
en même temps

Ouverture des portes à 17h00  
Le souper sera servi à 18h00

**35\$**

Pour la soirée seulement

Des billets seront disponibles à la porte  
à compter de 19h30 au coût de **15\$**  
enfants 11 ans et moins **5\$**.  
Le spectacle débutera à 20h00

## Repas

Potage  
Plat principal  
Dessert, thé et café

**Vin en vente sur place**

*Repas servi par le Pavillon de l'Érable*



Les billets pour le souper seront en vente jusqu'au mercredi 25 septembre, nous vous suggérons de vous procurer vos billets **le plus tôt possible**.

Les billets sont en vente, pour information contactez  
Micheline Perreault (450) 792-3792

Les profits seront remis à la Fabrique de Saint-Bernard



# ACTIVITÉS AQUATIQUES AUTOMNE 2019

## INSCRIPTIONS LE SAMEDI 24 AOÛT DÈS 9 H



En tant que résidant de la MRC des Maskoutains vous avez accès aux activités de loisirs aux mêmes conditions que les résidents de la Ville de Saint-Hyacinthe. La carte Accès-Loisirs est obligatoire pour participer aux différentes activités.

Pour l'émission ou le renouvellement d'une carte, présentez-vous avec vos preuves de résidence à l'un des points de service suivant :

- Corporation aquatique maskoutaine, au Centre aquatique Desjardins, situé au rez-de-chaussée du 850, rue Turcot, à Saint-Hyacinthe, J2S 1M2;
- Bibliothèque T.-A.-St-Germain, située au 2720, rue Dessaulles, à Saint-Hyacinthe, J2S 2V7;
- Bibliothèque Sainte-Rosalie, située au 13 955, avenue Morissette, à Saint-Hyacinthe, J2R 1M9.

Des frais par carte sont à prévoir (tarifs individuels et familiaux). Consultez le site [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/loisirs-et-culture/activites/carte-acces-loisir](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/loisirs-et-culture/activites/carte-acces-loisir) pour plus de détails.

N'oubliez pas de vérifier la validité des cartes Accès-Loisirs des personnes à inscrire, elle est nécessaire lors de votre inscription.

Pour la session d'automne, les inscriptions aux activités aquatiques pour enfants, adultes et aînés débuteront le samedi 24 août dès 9 h, soit en ligne au [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca) ou en personne au Centre aquatique Desjardins. La session débutera le lundi 2 septembre et il est possible de s'inscrire jusqu'à ce que le nombre maximum de participants soit atteint.

ÉVALUATION PRATIQUE ET GRATUITE LE JEUDI 22 AOÛT DE 17 H À 19 H

Au Centre aquatique Desjardins, deux moniteurs qualifiés évalueront vos aptitudes et vous dirigeront vers le cours approprié, nul besoin de s'inscrire. Cette évaluation ne prend que quelques minutes.

Information: [www.piscinecam.ca](http://www.piscinecam.ca) ou 450 778-8335

## Identifier et se débarrasser de la berce du Caucase

(Extraits de [www.quebecer.crad.ulaval.ca/identification.html](http://www.quebecer.crad.ulaval.ca/identification.html) et de [espacepouurlavie.ca/berce-du-caucase](http://espacepouurlavie.ca/berce-du-caucase), crédit photo H. Royer)

La berce du Caucase peut être confondue avec d'autres espèces de la même famille (angélique pourpre, panais sauvage), mais c'est surtout avec la berce laineuse (*Heracleum maximum*) qu'on la confond souvent. La berce laineuse est une plante indigène qui pousse naturellement sur le territoire du Québec. Elle est très répandue, particulièrement dans l'est de la province. Elle ne doit pas faire l'objet de mesures de contrôle particulières. Il arrive parfois que certaines personnes ayant été en contact avec de la sève de la berce laineuse aient aussi développé des dermatites, mais ces dernières sont en général beaucoup moins sévères et douloureuses que celles causées par la berce du Caucase. La prudence s'impose néanmoins, et il est recommandé de ne pas manipuler la berce laineuse sans vêtement de protection.

Pour ne pas entreprendre des travaux d'éradication onéreux et inutiles, il importe de s'assurer que l'on est bel et bien en présence de la berce du Caucase. Il y a trois critères qui permettent de bien distinguer les deux espèces de berce.



**TAILLE** : la berce du Caucase est **beaucoup plus grande** (4 à 5 m), à maturité, que la berce laineuse (2 à 3 m). Évidemment, les berces ayant été fauchées quelques semaines auparavant ou n'ayant pas encore atteint leur maturité (d'ordinaire, à l'âge de 3 à 5 ans), peuvent avoir une plus petite taille.

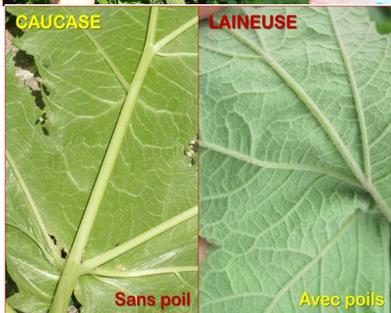


**TIGE** : la berce du Caucase a une tige avec des **mouchetures rouges**. La tige de la berce laineuse est entièrement verte (parfois avec du pourpre), mais ne comporte pas de mouchetures. En outre, la tige de la berce du Caucase ne porte que quelques poils grossiers. La tige de la berce laineuse est velue et ses poils sont fins.



**FEUILLE** : le feuillage de la berce du Caucase est **immense** (parfois jusqu'à 1 m de large pour les feuilles à la base du plant) et est très découpée. Elle ne porte **pas de poils sur son revers**. La feuille de la berce laineuse est beaucoup plus petite et moins découpée et son revers est entièrement recouvert de poils fins qui forment un duvet.

### Comment se débarrasser de la berce du Caucase sur son terrain



Avant tout, **protégez-vous bien!** Couvrez toutes les parties du corps en portant des vêtements de protection non absorbants qui sont imperméables à la sève afin d'éviter tout contact de la peau, des mains et des yeux avec la plante (pantalons longs, manches longues, longs gants en caoutchouc, lunettes de sécurité ou visière, souliers fermés, etc.).

S'il ne s'agit que de quelques jeunes plants, vous pouvez tenter de les arracher. Utilisez une pelle ronde ou une bêche pour retirer un maximum de racines et éviter les repousses. Pour les plants matures ou de grande taille, il est préférable de couper la racine avec une pelle tranchante, approximativement 15 à 20 cm sous la surface du sol. Attention à ne pas disperser les graines si elles sont déjà présentes sur les plants.

Il est également possible de tondre ou de faucher la plante. Ceci ne tue pas la berce du Caucase, mais permet de l'épuiser si l'opération est répétée plusieurs fois par année pendant plusieurs années consécutives. **Attention!** Le fait de déchiqueter la plante augmente les risques de contact avec la sève. Protégez-vous bien et assurez-vous que personne n'entre en contact avec les débris de plante.

S'il est impossible d'éliminer les plants, taillez les ombelles (à la base de la tige) le plus tôt possible en saison pour empêcher la formation de graines. Ceci permettra au moins de limiter l'expansion de la plante. Par la suite, placez un géotextile pour empêcher la germination des graines qui seraient présentes dans le sol.

Pour se débarrasser des plants coupés, faites-les sécher en les plaçant dans des sacs de plastique exposés au soleil pendant au moins une semaine. Finalement, il est très important de bien laver les outils et les vêtements après avoir été en contact avec la plante. Il faut également se laver les mains et le visage.

## ÉCOCENTRES DE SAINT-HYACINTHE ET ACTON VALE

Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale sont accessibles tous **les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30**, jusqu'au **24 novembre 2019**. **De plus, considérant l'important achalandage du site de Saint-Hyacinthe, celui-ci est également ouvert tous les vendredis de 8h30 à 16h30, durant cette période.**

Les écocentres sont accessibles gratuitement aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, à raison d'une visite par jour, par citoyen et par adresse civique, **sur preuve de résidence** Ils sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale. Étant donné l'espace restreint aux écocentres, **les remorques d'une dimension maximale de 4 x 8 pi sont admises sur le site de l'écocentre de Saint-Hyacinthe et celles d'une dimension maximale de 5 X 10 pi le sont à celui d'Acton Vale.**

Il importe de rappeler que **tous les conducteurs de véhicules tractant de telles remorques doivent posséder les aptitudes nécessaires pour pouvoir déplacer leurs remorques de façon sécuritaire sur le site, tant en marche avant qu'en marche arrière**, afin de pouvoir stationner les remorques aux endroits prévus pour le déchargement sans entraver l'accès aux véhicules des autres utilisateurs des sites.

Les **matières admissibles** aux écocentres sont les gros rebuts, les résidus de bois et les débris de construction ou de démolition, les peintures, les filtres à huile, les huiles moteur ou végétales. Idéalement ces dernières doivent être déposées dans leur contenant d'origine ou dans des contenants incassables, fermés et bien étanches avec une mention décrivant clairement le type d'huile dont il s'agit. Les métaux, les pneus sans jante et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces) ainsi que le béton sont également acceptés, de même que les résidus électriques, électroniques et informatiques.

**Les matières recyclables doivent être déposées dans les bacs de recyclage fournis par les municipalités à chaque résidence et elles ne doivent pas être apportées aux écocentres.**

Afin de réduire le temps d'attente, il est fortement suggéré aux utilisateurs des écocentres de :

- Trier les matières avant d'arriver aux écocentres.
- Se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des matières.  
**(Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules).**

### ATTENTION - ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres. De plus, les **résidus domestiques dangereux**, à l'exception des peintures et des huiles, seront refusés et doivent être apportés à l'une des quatre collectes annuelles de résidus domestiques dangereux.

### DEUX SITES ACCEPTENT LES BRANCHES

**Région de Saint-Hyacinthe**  
1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe  
Lundi au jeudi : 8h00 à 16h15  
Vendredi : 8h00 à 12h45  
Jusqu'à la fin novembre

**Région d'Acton Vale**  
À l'extrémité de la rue Bernier, Acton Vale  
En tout temps



## ***Résidus domestiques dangereux***

### **« EN SEPTEMBRE TROIS COLLECTES POUR MIEUX LES GÉRER »**

Soucieuse de l'importance de gérer correctement les résidus domestiques dangereux générés sur son territoire, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains organise trois collectes automnales de résidus domestiques dangereux (RDD). Tous les résidents des municipalités membres de la Régie sont invités à y apporter leurs résidus afin de profiter de ce **service gratuit**, sur preuve de résidence, pour en disposer dans le respect de l'environnement.

Cette année, les collectes de RDD automnales auront lieu les samedis :

- ⇒ **7 septembre à Saint-Hyacinthe** devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- ⇒ **14 septembre à Saint-Jude**, au centre communautaire, de 7h30 à 11h
- ⇒ **14 septembre à Acton Vale**, près de l'aréna, de 13h à 16h30.

Lors des collectes, **seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés** et il est important de rappeler que les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables et hermétiquement fermés. De plus, **aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur le site de collecte**.

Les RDD sont principalement constitués de pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, huiles usées, combustibles, batteries, aérosols, détachants, antigels, produits d'entretien des piscines, fluorescents, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane et autres produits toxiques domestiques. Vous pouvez également y apporter vos **équipements électriques, électroniques ou informatiques désuets** afin qu'ils soient pris en charge pour être recyclés dans le respect de notre environnement.

La population est extrêmement sensible à la saine gestion de leurs résidus domestiques. Le succès de la collecte à trois voies nous le rappelle et dans ce contexte, il est important de limiter les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique. Comme leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux pour l'environnement et il est important de les gérer correctement. Profitons des collectes de septembre pour faire notre part.

Source : Réjean Pion, directeur général  
450 774-2350  
riam@riam.quebec



# La MRC vous informe



## Programme RénoRégion : aide financière disponible

Vous êtes propriétaire-occupant, à **revenu faible ou modeste**? Vous vivez en **milieu rural** et devez effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures à votre résidence? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour **la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 2 000 \$ minimalement, sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 \$ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 \$ ou moins.**



## Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le [formulaire d'inscription](#) et des [informations sur les critères d'admissibilité](#) et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC au [mrcmaskoutains.qc.ca/fiscalite/renovation-domiciliaire](http://mrcmaskoutains.qc.ca/fiscalite/renovation-domiciliaire).

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la Société d'habitation du Québec, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Anne Rivard au 450 774-3130 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.

## Pour les aînés et les organismes qui les aident

Un nouveau numéro de l'info MADA vient de paraître. Ce bulletin d'information s'adressant aux aînés et aux organismes qui leur offrent des services est offert gratuitement. Cet outil de communication de la MRC des Maskoutains a vu le jour à la suite de l'adoption de la Politique régionale des aînés, en 2015.

Dans cette édition, un texte résume une étude où les chercheurs se demandent *Comment aider les couples face à la maladie d'Alzheimer?* On y trouve aussi des informations sur des campagnes de promotion qui visent à encourager les saines habitudes de vie et des références sur différents sujets.



L'info MADA souligne aussi l'implication des aînés dans la vie sociale et communautaire de la région. Un court texte fait l'éloge d'une bénévole fantastique, madame Bernadette Caron, qui a reçu une Médaille du Lieutenant-gouverneur récemment.

Enfin, la MRC rappelle que depuis le 17 juin, des déplacements en transport adapté à **Saint-Hyacinthe** et à **certaines heures seulement sont gratuits**. Les critères et modalités sont précisés dans l'article portant sur ce sujet.

[L'info MADA](#) est en ligne sur le site de la MRC et des copies ont été distribuées dans les bureaux municipaux, à l'intention des citoyens qui veulent se procurer leur exemplaire gratuitement. Il est également possible de s'en procurer un à la MRC, située au 805, avenue du Palais, aux heures d'ouverture du bureau.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur [mrcmaskoutains.qc.ca](http://mrcmaskoutains.qc.ca) ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.

# Transport collectif et adapté

**Vous n'avez pas d'auto pour vous déplacer!  
Le transport collectif régional est là pour vous.**

Votre municipalité vous offre le service de transport collectif régional par le biais de la MRC des Maskoutains.

Le transport collectif vous permet de vous rendre à Saint-Hyacinthe le matin, avec un retour en fin d'après-midi. Il existe également des possibilités de routes de demi-journée, du lundi au vendredi, et des déplacements les fins de semaine, si l'achalandage le permet. Que ce soit pour le travail, les loisirs, les études, la santé ou toute autre raison, vous pouvez vous prévaloir de ce service.

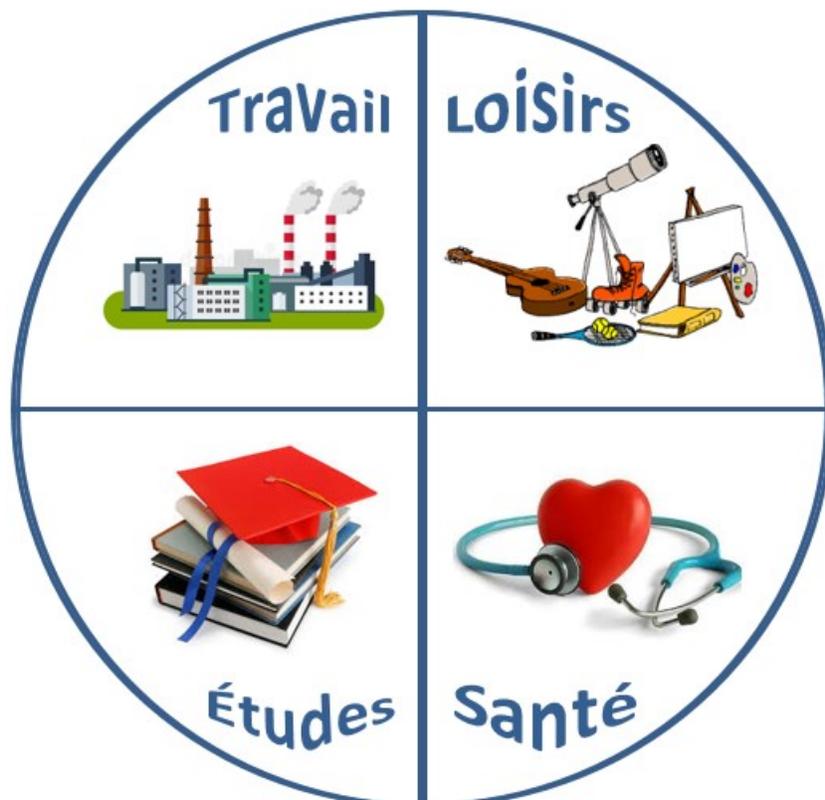
**Les étudiants inscrits à temps plein au secteur régulier ou aux programmes de gestion hôtelière Cégep-ITHQ du Cégep de Saint-Hyacinthe peuvent utiliser ce service sans frais de passage, dans le cadre de leurs études. Renseignez-vous à propos de la Passe écolo!**

Pour obtenir de plus amples informations :

Site Internet : [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

Courriel : [infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca)

Téléphone : 450 774-3173



## POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA PRODUCTION ILLÉGALE DE CANNABIS

À l'occasion de la période de plantation extérieure des boutures de plants de cannabis, la Sûreté du Québec tient à rappeler la poursuite de ses efforts dans la lutte contre la production illégale de cette drogue.

Le programme Accès-Cannabis, dont l'équivalent existe déjà pour lutter contre l'économie souterraine de tabac et d'alcool, cible particulièrement toute action illégale liée au cannabis. Malgré la légalisation de cette drogue, sa production, tant personnelle que destinée au trafic, est illégale. Les patrouilleurs et enquêteurs effectueront des vigies, seront à l'affût des comportements suspects aux abords des champs et éradiqueront toute plantation illégale de cannabis

Rappelons que malgré l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, certaines activités en dehors du cadre légal demeurent des infractions au Code criminel, comme la production, la possession dans un but de trafic, l'importation et l'exportation.

Une équipe de la Sûreté veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Cela est sans oublier l'apport considérable de l'ensemble des patrouilleurs et des enquêteurs, qui luttent contre le trafic de stupéfiants à tous les niveaux.

Toute personne qui apercevrait des activités illégales liées à la possession, à la production ou à la vente de cannabis est priée de communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

MRC des Maskoutains  
Sûreté du Québec  
St-Hyacinthe  
(450) 778-8500  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



## Attention aux lignes électriques si vous effectuez des travaux à l'extérieur

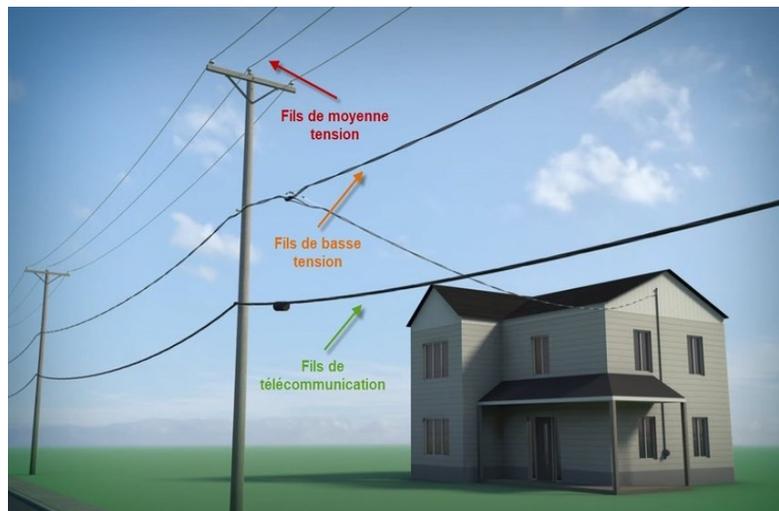
À la suite d'un malheureux cas d'électrocution survenu cette semaine dans la région de Lanaudière à Saint-Gabriel-de-Brandon, Hydro-Québec tient à rappeler qu'il est important pour votre sécurité de vérifier la présence de fils électriques avant d'effectuer des travaux à l'extérieur.

Les lignes électriques font partie de notre environnement. Il peut donc être facile d'oublier leur présence ainsi que la règle de prudence la plus élémentaire en ce qui les concerne : n'approchez rien des fils. En particulier, soyez toujours conscient du danger quand vous effectuez des travaux en hauteur et quand vous manipulez des objets longs.

Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long (échelle, perche de piscine, etc.) :

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.
2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension.
3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence). Même si ces fils ont une gaine isolante, celle-ci peut être fissurée ; l'isolation des conducteurs serait alors déficiente.

### Repérer les fils dangereux



Il faut particulièrement se méfier des fils de moyenne tension. Ces fils sont situés au sommet des poteaux et sont souvent confondus avec les pare-foudre. Ce sont des fils métalliques de faible diamètre, sans gaine isolante. Ils sont déposés sur des isolateurs qui ressemblent à des petits bols de porcelaine. Malgré leur apparence anodine et le fait qu'ils n'ont pas d'isolant, ces fils sont **extrêmement dangereux** !

Un peu plus bas que les fils de moyenne tension, on trouve les fils de basse tension. C'est à partir de ces fils que les maisons sont raccordées au réseau électrique. Le terme « basse tension » peut laisser croire que ces fils sont sans danger, mais ce n'est pas le cas. Ces fils peuvent transporter plusieurs centaines d'ampères, de quoi provoquer un grave accident.

Plus bas que les fils basse tension, on trouve de gros câbles recouverts d'une gaine isolante noire. Ce sont les fils de télécommunications, qui servent au téléphone et à la câblodistribution. Ils n'appartiennent pas à Hydro-Québec et ne présentent pas de risque électrique. Cependant, rien ne doit venir s'appuyer dessus.

Pour plus de conseils de sécurité et pour en savoir plus sur l'électricité, veuillez consulter notre site Web au [www.hydroquebec.com/securite](http://www.hydroquebec.com/securite).



# Nos annonceurs



## JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
**450 742-3781**

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca  
jeanbernardemond.com



**Sixian Lin**  
Pharmacien propriétaire

Affilié à:



2549B, Immaculée-Conception  
Saint-Ours (Québec)  
J0G 1P0  
**T: 450 402-0621**  
F: 450 954-0548  
2458laboratoire@familiprix.ca

Suivez-nous sur:



familiprix.com

## ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au  
450 792-3190 #1 ou par courriel à  
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



## Cultivons la patience, c'est la bonne voie!





# Nos annonceurs

.....  
*Tout  
**pour vous,**  
près de  
chez vous!*  
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété  
de **bières importées**  
et **québécoises** à  
des prix compétitifs!*



.....  
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

*Arpin & Fils*

• LES MARCHÉS •  
**Tradition**

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

**Heures d'ouverture :**

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes  
Saint-Ours **450 785-2308**





# Nos annonceurs

## Gagnez du temps en vous inscrivant au **PAIEMENT PRÉAUTORISÉ!**

Qui refuserait d'avoir un paiement en moins à gérer?  
En vous inscrivant au paiement préautorisé, le montant  
de votre facture sera prélevé automatiquement sur votre  
compte bancaire ou sur votre carte de crédit! Une façon  
facile d'accumuler des points sur votre carte!\*



\*Si votre carte de crédit possède un système de récompenses.



**Cooptel** Explorer  
l'inattendu

Sans frais : 1 888 532-2667 cooptel.ca



# Nos annonceurs

## Expression Style

Mélanie Bouchin

Du mardi au samedi  
sur rendez-vous 450.792.3827  
Bienvenue à tous!



## ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président  
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,  
Qc, J0H 1C0  
Info@excavationjd.com

### EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénivellement

## PASSION BEAUTÉ

Coiffure  
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil  
Misencil  
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna  
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE  
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale  
Saint-Bernard-de-Michaudville  
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com

Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin  
Propriétaire

## Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial  
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre  
Revêtement extérieur-toiture  
895 claing  
St-Bernard (Québec) J0H 1C0  
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise  
S. Gaudette



RBQ : 8351-0982-26

## Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

## Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
femme enceinte et bébé  
Drainage lymphatique  
Exfoliation corporelle et autres soins  
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





# Nos annonceurs

*Massothérapie*  
**Chantal Desmarteau**

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique  
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com  
450-779-5702  
Membre F.Q.M

645 5e rang  
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

**Maçonnerie**  
**MICHAUDVILLE**  
inc.

Éric Berthiaume  
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques  
. pierres  
. blocs  
. cheminée  
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE  
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe  
Voyages Québec**

Edith Jalbert  
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes  
Courriel : [edith@edithjalbert.com](mailto:edith@edithjalbert.com)  
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](#)  
Cellulaire : 514-970-3160



 **EAGLE DIGI EYE**  
Système de Surveillance Numérique  
Digital Surveillance System

Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec  
RBQ: 8342-7120-06

**Caméra**  
**Contrôle d'accès**  
**Intercom**  
**Alarme**

**Commercial**  
**Industriel**  
**Institutionnel**  
**Agricole**

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0  
450-463-5151 1 877 625-5252  
<http://www.eagledigieye.com>

**MAÎTRE**  
*Cochon*

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur  
450.278.2003 cell  
[alex@maitrecochon.com](mailto:alex@maitrecochon.com)

[maitrecochon.com](http://maitrecochon.com)

105, rang Fleury  
St-Bernard-de-Michaudville  
QC J0H 1C0

Garderie privée en  
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé  
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier  
450-788-3865



[milissabeaumier@hotmail.com](mailto:milissabeaumier@hotmail.com)

 **ÉBÉNISTERIE  
S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.  
381, rue Lamoureux  
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307  
Fax. : 450 792-3314



**Ville & Campagne**  
Town & Country  
Agence Immobilière

**Michel Robichaud**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

**450 787-2305**  
514 233-6949  
[www.michelrobichaud.net](http://www.michelrobichaud.net)  
[michel@michelrobichaud.net](mailto:michel@michelrobichaud.net)



# Nos annonceurs

**Villa** DES **Berges**  
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES  
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice  
450.402.0530  
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca  
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

www.lesateliersjuliemartucci.com  
450-785-2088

**ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES**

0-4  
0-4  
5-8  
9-13  
16+

Expression  
Création  
Appréciation

**Me Marie-Hélène Archambault**  
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133  
Télec.: (450) 787-2765  
marchambault@notarius.net

**Dentura**  
Clinique de denturologie

**St-Denis-sur-Richelieu**  
620, ch. Des Patriotes, bureau 102  
J0H 1K0

Pour rendez-vous  
**450-787-2720**  
grondinjacques21@gmail.com

**Jacques Grondin, d.d. Denturologiste**

**Ville & Campagne**  
Town & Country  
Agence Immobilière

**Bianca Filion**  
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

**514 434-5040**  
450 787-2305  
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

**LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.**

39A, rang Amyot Est  
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370  
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



# Services à la communauté

## BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

### Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: [mabibliotheque.ca/bernard](http://mabibliotheque.ca/bernard)



Accès internet  
gratuit sans fil



## O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921  
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1  
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis  
Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5  
Festival de musique traditionnelle [www.chantezvous.com](http://www.chantezvous.com)



## F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



## ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :  
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



## COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401  
Site web: [www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)



## Desjardins

Caisse de la Région  
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
<b>Siège social</b> 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
<b>Les Salines</b> 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
<b>Douville</b> 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
<b>Maska</b> 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
<b>Saint-Denis-sur-Richelieu</b> 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
<b>Saint-Jude</b> 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
<b>Sainte-Madeleine</b> 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
<b>La Présentation</b> 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
<b>Centres libre-service à Saint-Hyacinthe</b> (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



# Services à la communauté

## COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD ( friperie )

Gisèle Morin  
Gilberte Robert

450 792-6497

**Heures d'ouverture du comptoir**  
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1<sup>er</sup> mercredi du mois)

Boîte de dépôt sur le parvis  
de l'église



## FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude  
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943  
450-792-3792

### Horaire des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 <sup>er</sup> Saint-Bernard 2 <sup>e</sup> St-Jude 3 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> St-Louis 4 <sup>e</sup> dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



## BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

### Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



## DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond  
71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 3 Z1

450 742-3781



## DÉPUTÉE FÉDÉRALE (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Brigitte Sansoucy  
2193, avenue Saint-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5H5

450 771-0505



## C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude  
Info-santé CLSC

450 768-1200  
8-1-1



### Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

**Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1<sup>er</sup> jour du mois par courriel à : [otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca). Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !**

# URGENCES



## SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

# 9-1-1

---

## SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141  
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

---

## SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443  
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



## MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727  
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221  
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452  
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499  
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441  
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139  
Poste vacant (conseiller no 2)



## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

## BUREAU MUNICIPAL

Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3  
Courriel: [dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2  
Courriel: [munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1  
Courriel: [otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Site Web: [saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca) Télécopieur: 450 792-3591



## HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



## ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4  
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)  
Courriel: [inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)



## VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494  
Courriel: [voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)



## RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



## RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



## SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



## AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143  
Transport adapté 450 774-8810  
Transport collectif 450 774-3173